



Numéro #31  
juin 2017

# Les Nouvelles du CHSCT 44

## **OBJECTIF MISE A JOUR DES DOSSIERS TECHNIQUES AMIANTE PARTOUT !**

Le CHSCT 44, en pointe sur les problématiques liées à l'amiante, avait décidé de tenir un groupe de travail technique le 30 mai dernier pour faire l'état des lieux des mises à jour des Dossiers Techniques Amiante (DTA) de l'ensemble des sites des directions rattachées à notre CHSCT.

A cette occasion, l'inspecteur santé sécurité au travail a fait un exposé du cadre réglementaire et un point d'information sur les travaux du comité d'expert amiante national. Il a particulièrement insisté sur l'importance de la phase de recollement des informations avec les entreprises intervenantes.

La CGT a fait plusieurs propositions après avoir souligné que la documentation sur l'amiante fournie par les directions s'était nettement améliorée au cours des deux dernières années. Pour la CGT, il faut poursuivre cette démarche d'amélioration continue. Ses représentants sont prêts à travailler en bonne entente avec les personnes chargées de la documentation sur l'amiante au sein des directions.

Pour des raisons évidentes liées à la santé au travail, mais aussi aux coûts récurrents, le CHSCT 44 vise l'élimination progressive de l'amiante des bâtiments. Réuni en séance plénière le 13 juin, le CHSCT a adopté à l'unanimité une motion demandant le désamiantage total du Centre des Finances Publiques (CFP) de Pornic.

## **REFORMES ET REORGANISATIONS : L'AVALANCHE CONTINUE !**

Lors du CHSCT du 13 juin, la DRFIP a présenté pas moins de 5 fiches d'impact concernant des réformes ou des déménagements de services : installation du Pôle Consignations, réorganisation du service des Domaines, réimplantation du SFACT, mise en place de l'antenne de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastre (BNIC) et réaménagement des accueils au CFP Saint-Nazaire de Gaulle.

De manière générale, la direction éprouve de grandes difficultés à mener de front un si grand nombre de chantiers. Les impacts sur les conditions de travail et sur les organisations de travail sont mal ou peu évalués.

Sur la mise en place de l'accueil multiple du CFP de Saint-Nazaire, la CGT a pointé les problèmes d'organisation du service d'accueil toujours pas résolus à 2 semaines de l'ouverture. Pour la CGT, une décision de doublement des postes au démarrage pourrait permettre à terme une gestion facilitée de ce service.

Sur la mise en place de l'antenne de la BNIC à Nantes en place de la Brigade Régionale Foncière (BRF), la CGT a dénoncé la réduction du nombre d'implantations conduisant à des périmètres d'intervention totalement démesurés (environ 100,000km<sup>2</sup> pour l'antenne de Nantes) et demandé une réécriture de la fiche d'impact intégrant les problématiques de l'allongement des distances d'intervention, la recherche d'une plus grande polyvalence et l'expérimentation sur le travail à distance.

Sur la réimplantation provisoire du SFACT à Cambronne en attente de la réalisation des travaux du 4ème étage du bâtiment Graslin, la CGT est intervenue sur les contraintes immobilières qui ne permettent pas un aménagement satisfaisant de l'ensemble des bureaux. La question des nuisances sonores, notamment pour le plateau regroupant 11 personnes dans le bâtiment Anne de Bretagne devra faire l'objet d'une attention particulière.

Pour l'installation du Pôle Consignations, des mesures seront prises pour traiter la question du bruit. Le fonctionnement de la climatisation et l'ambiance lumineuse posent problème. Ces questions restent à traiter.

Concernant la réorganisation du service des Domaines, la CGT a mis en lumière le fossé béant entre les objectifs affichés par la Direction Générale -améliorer l'incarnation de l'Etat propriétaire, favoriser l'expertise, renforcer le réseau... - et sa traduction concrète -rétrécissement brutal du réseau, abandon de missions, multiplication et allongement des déplacements, suppressions de postes, introduction de l'arbitraire des postes à profil, en résumé une dégradation assurée des conditions de travail pour les agents et des missions !

Ajoutons à cette avalanche de réorganisations à la DRFIP, l'annonce du rejet de la demande d'expertise externe pour la création de la Recette Interrégionale des Douanes à Nantes. Pour la CGT, à l'origine de cette demande, cette décision de la Direction générale des Douanes est regrettable. L'ampleur de cette réorganisation aurait mérité de mener une étude approfondie sur les impacts au regard des risques psychosociaux.

## PROGRAMMES ANNUELS DE PREVENTION (PAP): DSFIPE, SI 1C/1F, SRE

Le CHSCT devait donner son avis sur les PAP de la DSFIPE, des services informatiques de la Tour Bretagne et du SRE. La qualité des travaux varie très fortement d'une direction à l'autre.

Du côté de la Tour Bretagne la prévention des risques professionnels est désormais bien maîtrisée, les actions sont variées (ergonomie des postes, mesures de préventions des risques psycho-sociaux, surveillance de la qualité de l'air) pertinentes et suivies. La situation de la Tour par rapport à l'amiante continuera de faire l'objet d'un suivi très rapproché du CHSCT étant donné les difficultés rencontrées avec l'opérateur pour la mise à jour des documents réglementaires, le syndic de la copropriété qui communique mal vers les personnels et l'impact qu'aura le remplacement des clapets de désenfumage qui ne peuvent plus être actionnés en raison de leur état de dégradation avancé. Sur ce dernier point, faudra-t-il évacuer les étages le temps des travaux ?

L'avis du CHSCT sur la prévention des risques à la DSFIPE est plus mitigé. Même si de nombreuses actions ont été menées, en particulier sur la mise à jour des DTA et sur les risques physiques, le plan d'action des risques psycho-sociaux manque de consistance et devrait être réévalué.

Au SRE la situation est plus problématique. Malgré la volonté affichée de la direction de construire des outils de prévention des risques psycho-sociaux, les engagements ne sont pas tenus et le délai de traitement de certaines situations signalées de souffrance au travail est inquiétant.

## PROCHAINE SEANCE PLENIERE DU CHSCT LE 4 JUILLET



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

**Christophe BEDU** (DRFIP Nantes) **Matthieu BLIN** (DRFIP Saint-Nazaire) **Yann DOUTEAU** (DRFIP Nantes) **Alain GAUDIN** (DOUANES Nantes) **Jean-Michel LE CARDINAL** (DGFIP Tour Bretagne) **Pascal PIAT** (DOUANES Montoir)